

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 10015
Numéro SIREN : 844 168 047
Nom ou dénomination : 0FIRE1

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2022 sous le numéro de dépôt 10631

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS OFIRE1



Société d'Expertise Comptable

7 avenue Adolphe Max 69005 Lyon

Tél : 04 28 29 62 62

www.dougs.fr

Comptes annuels

Bilan

Compte de Résultat

Annexe



Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**SAS OFIRE1,
6 RUE DU PROGRES
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE**

Relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	5 968 euros
Chiffre d'affaires :	146 euros
Résultat net comptable :	-1 549 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous portons à votre connaissance les points suivants pouvant avoir une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validés par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.
- La comptabilité de l'exercice antérieur n'a pas été régulièrement tenue, générant des a-nouveaux incohérents
- L'associé Kamil Minihadji a consenti un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 5 772 € à la société
- L'associé Félix Perroud a consenti un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 5 772 € à la société

Pour **Dougs**
Fait à **Lyon**
Le **28/01/2022**



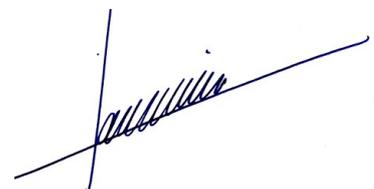
Attestation

Etat exprimé en euros

- La perte comptable met la société dans une situation où ses capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous ne pouvons confirmer la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour **Dougs**
Fait à **Lyon**
Le **28/01/2022**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	2 944		2 944	1 012	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				5 341	
DISPONIBILITES	3 024		3 024		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	5 968		5 968	6 354
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 968		5 968	6 354

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	(8 646)	(4 283)	
Résultat de l'exercice	(1 549)	(4 363)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	4 804	6 354
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	1 163	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	1 163	
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	5 968	6 354
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 549,18)	(4 363,04)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 163	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 967,68	100,00	6 353,57	100,00	(385,89)	-6,07
Autres créances	2 944,00	49,33	1 012,08	15,93	1 931,92	190,89
401000 FOURNISSEURS			98,78	1,55	(98,78)	-100,00
445660 TVA DÉDUCTIBLE			913,30	14,37	(913,30)	-100,00
445670 CR_DIT DE TVA	2 944,00	49,33			2 944,00	
Valeurs mobilières de placement			5 341,49	84,07	(5 341,49)	-100,00
508000 PLACEMENT, COMPTE À TERME, OBL			5 341,49	84,07	(5 341,49)	-100,00
Disponibilités	3 023,68	50,67			3 023,68	
512001 banque	3 023,68	50,67			3 023,68	
TOTAL DU BILAN ACTIF	5 967,68	100,00	6 353,57	100,00	(385,89)	-6,07

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	4 804,39	<i>80,51</i>	6 353,57	<i>100,00</i>	(1 549,18)	<i>-24,38</i>
Capital Social ou individuel	15 000,00	<i>251,35</i>	15 000,00	<i>236,09</i>		
101300 CAPITAL SOUSCRIT	15 000,00	<i>251,35</i>	15 000,00	<i>236,09</i>		
Report à nouveau	(8 646,43)	<i>-144,8</i>	(4 283,39)	<i>-67,42</i>	(4 363,04)	<i>-101,86</i>
119000 Report à nouveau	(8 646,43)	<i>-144,8</i>	(4 283,39)	<i>-67,42</i>	(4 363,04)	<i>-101,86</i>
Résultat de l'exercice	(1 549,18)	<i>-25,96</i>	(4 363,04)	<i>-68,67</i>	2 813,86	<i>64,49</i>
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	1 163,29	<i>19,49</i>			1 163,29	
Dettes fiscales et sociales	1 163,29	<i>19,49</i>			1 163,29	
421000 RÉMUNÉRATIONS DES SALARIÉS	1 133,18	<i>18,99</i>			1 133,18	
431000 URSSAF	10,69	<i>0,18</i>			10,69	
437200 RETRAITE ET PRÉVOYANCE	19,42	<i>0,33</i>			19,42	
TOTAL DU BILAN PASSIF	5 967,68	<i>100,00</i>	6 353,57	<i>100,00</i>	(385,89)	<i>-6,07</i>

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	146	100,00	130	100,00	16	11,94
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	146	100,00	130	100,00	16	11,94
PRODUCTION DE L'EXERCICE	146	100,00	130	100,00	16	11,94
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	146	100,00	130	100,00	16	11,94
MARGES (Commerciale + Production)	146	100,00	130	100,00	16	11,94
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	88	59,90			88	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	10 091	N/S	4 403	N/S	5 687	129,15
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(10 032)	N/S	(4 273)	N/S	(5 759)	-134,7
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	3 025	N/S			3 025	
	37	25,15			37	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(13 093)	N/S	(4 273)	N/S	(8 820)	-206,4
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante		0,13		90	69,07	(90)
						-100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION	(13 093)	N/S	(4 363)	N/S	(8 730)	-200,0
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(13 093)	N/S	(4 363)	N/S	(8 730)	-200,0
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	11 544	N/S			11 544	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 544	N/S			11 544	
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(1 549)	N/S	(4 363)	N/S	2 814	64,49

Documents fiscaux

Déclaration fin d'année
Liasse fiscale



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration :
 SIE SAINT OUEN
 5 -7 Rue Emile Cordon
 93481 SAINT OUEN CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

SAS OFIREI
6 RUE DU PROGRES
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):
Fashion Marketplace
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Insp. IFU	N° dossier	84416804700026
	N° Siret	

Préciser éventuellement :
 l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31 %	<input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 28 %	<input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15 %	<input type="text"/>	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	<input type="text"/>	1 549
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>								
2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	<input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19%		<input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	<input type="text"/>	Plus-values exonérées art.238 quindecies	<input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2								
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>								
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W <input type="checkbox"/>								

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

ECF Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : DOUGS 7 AVENUE ADOLPHE MAX 04 28 29 62 62
 I 69005 LYON
 - Conseil :
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :
 N° d'agrément

A SAINT OUEN SUR SE le 28012022 Signature et qualité du déclarant M Kamil Minihadji PRESIDENT

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et à la liberté des données, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 stipulent : « les garanties pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, un droit de suppression des données et de limitation de leur utilisation, un droit de portabilité des données ».

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 0FIRE1**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	2 925
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS OFIREI		6 RUE DU PROGRES		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE			
SIRET		8 4 4 1 6 8 0 4 7 0 0 0 2 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31122021	
				Exercice N-1 clos le 31122020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070		
		072	074	2 944	1 012
	Valeurs mobilières de placement	080	082		5 341
	Disponibilités	084	086	3 024	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	5 968	6 354
	Total général (I + II)	110	112	5 968	6 354
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000	15 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	(8 646)	(4 283)	
	Résultat de l'exercice	136	(1 549)	(4 363)	
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	4 804	6 354		
Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	1 163		
Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	1 163			
Total général (I + II + III)	180	5 968	6 354		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire au 31/12/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2021

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS OFIREI				Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		8 646		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nbr d'opérations sur l'exercice	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984		8 646					
Déficits de l'exercice		860		1 549					
Total des déficits restant à reporter		870		10 196					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	2 031	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 0FIREI		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 |

N° SIRET 8 | 4 | 4 | 1 | 6 | 8 | 0 | 4 | 7 | 0 | 0 | 0 | 2 | 6 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 0FIRE1

ADRESSE (voie) 6 RUE DU PROGRES

CODE POSTAL 93400

VILLE SAINT-OUEN-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PERROUD Prénom(s) FÉLIX
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75 000
Naissance : Date 23021992 N° département 92 Commune CLAMART Pays FRANCE
Adresse : N° 27 Voie rue Wurtz
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MINIHADJI Prénom(s) KAMIL
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75 000
Naissance : Date 16061992 N° département 93 Commune LES LILAS Pays FRANCE
Adresse : N° 53 Voie rue des plantes
Code postal 75014 Commune Paris Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 8|4|4|1|6|8|0|4|7|0|0|0|2|6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS OFIREI

ADRESSE (voie) 6 RUE DU PROGRES

CODE POSTAL 93400 VILLE SAINT-OUEN-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Table with 8 rows and 4 columns: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

0FIRE1,
Société par actions simplifiée
au capital de 15000 €,
Siège social : 6 Rue du Progrès 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine
844 168 047 R.C.S. Bobigny

Procès-Verbal en date du 17 février 2022
AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Date écrite en lettres,

Les associés de la société 0FIRE1, société par actions simplifiée au capital de 15 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 6 Rue du Progrès 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- MINIHADJI Kamil détenant 74990 parts sociales
- PERROUD Félix détenant 74990 parts sociales

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Kamil MINIHADJI, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 17/02/2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 1549 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice n-1 : dividende par action, nombre d'actions, abattement
- Exercice n-2 : dividende par action, nombre d'actions, abattement
- Exercice n-3 : dividende par action, nombre d'actions, abattement

Cette résolution est adoptée à ...*(la majorité ou, le cas échéant, l'unanimité)*...

5ÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 14 des statuts, par Félix PERROUD et Kamil MINIHADJI pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 2 originaux,
À Saint-Ouen-Sur-Seine
Le 17/02/2022

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Félix PERROUD (co-fondateur)



Kamil MINIHADJI (co-fondateur & Président)

